



Un demi-milliard en réparation

ENFANTS PLACÉS • Un comité exige la création d'un fonds de réparation en faveur des victimes. Il s'agit de garantir un geste concret pendant qu'il est encore temps.

ARIANE GIGON, BERNE

Ils étaient une cinquantaine, hier matin sur la place Fédérale. Victimes de placements forcés, de stérilisations contraintes ou encore d'adoptions non choisies, ces personnes pourraient prochainement recevoir un capital ou une rente à titre de réparation. C'est ce que demande l'initiative populaire lancée à Berne par un comité où tous les partis, sauf l'UDC, sont représentés.

Réunis autour de l'homme d'affaires allemand Guido Fluri, qui s'engage depuis plusieurs années dans le travail de mémoire sur les mesures «de coercition à des fins d'assistance» et dans l'aide aux victimes, ces politiciens, épaulés par des historiens et des sociologues, ont présenté leur initiative «pour la réparation».

Le texte demande à «réparer l'injustice faite» à toutes les personnes arrachées à leur famille ou enfermées sans décision de justice au seul motif de leur style de vie. Pour ce faire, une étude scientifique doit être réalisée et la Confédération doit créer un fonds de 500 millions de francs pour aider les personnes ayant «été touchées durement et directement».

Aucune concurrence

L'initiative n'entend pas se substituer aux travaux de la table ronde (voir ci-dessous) ni les concurrencer. Car cette dernière prévoit aussi de recommander la création, dans la loi, d'un fonds «de solidarité». Mais «l'initiative populaire est le meilleur moyen d'aboutir à une revendication contraignante», explique la conseillère nationale Jacqueline Fehr (ps/ZH), membre de la table ronde et du comité d'initiative. «Au parlement, actuellement, il n'y a pas de majorité pour une réparation financière.»

Car tous rappellent à quel point «rien n'a été fait jusqu'ici», comme le dit Dominique Strelbel, journaliste, membre du comité d'initiative et auteur d'un livre sur les placements administratifs. «Des débats ont eu lieu à



Réunis autour de l'homme d'affaires Guido Fluri et photos d'enfants à l'appui, des victimes de placements forcés étaient réunies hier à Berne pour le lancement d'une initiative «pour la réparation». KEYSTONE

«C'est une question de dignité et de décence»

LUC RECORDON

plusieurs reprises, dès la fin des années 1930, explique-t-il. Rien n'a abouti», excepté les excuses et la nouvelle loi sur la réhabilitation. «Il faut donc absolument une pression de l'opinion publique», ajoute-t-il.

«Pas de l'aumône»

Pour Luc Recordon (verts/VD) «tant mieux si l'initiative peut concurrencer la table ronde pour aller plus vite vers une réparation!» Le conseiller aux Etats calcule: 500 millions – «soit un sixième du prix d'achat des Gripen» – pour 20 000 victimes encore vivantes (selon un chiffre que le sociologue Ueli Mäder estime trop bas, mais ac-

cepté, faute d'études), cela représente environ 25 000 francs en moyenne par personne. «Ce n'est pas de l'aumône, contrairement à ce que croient parfois les victimes, qui comparent

cela aux milliards accordés à l'UBS. Cet argent est attribué sur la base de notre sens des responsabilités. C'est une question de dignité et de décence.»

D'autres pays ont déjà accordé des réparations, rappelle le comité d'initiative: l'Irlande a débouqué 1,2 milliard d'euros, l'Allemagne 320 millions d'euros. Pour ce quinquagénaire placé dans différents homes entre l'âge de 3 ans et celui de 14 ans, et présent hier à Berne, «l'initiative est nécessaire car la table ronde risque de créer un déséquilibre, en donnant l'impression d'avantager certaines victimes. Or il ne faut pas créer de nouvelles injustices», dit-il. I

Un fonds d'aide immédiate

Le Fonds d'aide immédiate décidé par la table ronde pour les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance sera officiellement institué en avril. «Les requêtes pourront être déposées auprès d'un comité ad hoc dès juin», indique Luzius Mader, délégué aux victimes. «Les premières prestations, dont le montant pourrait s'échelonner entre 4000 et 12 000 francs, pourraient être versées dès septembre.»

Le montant du fonds – entre 7 et 8 millions de francs – dépendra de la participation des cantons et des organisations privées. «Le montant de départ est assuré et il est sûr que nous pourrions démarrer», précise Luzius Mader, selon qui l'initiative n'aura par ailleurs aucun «effet perturbateur sur le travail de la table ronde. Le débat est important», estime-t-il. Le délégué espère aussi que les refus de participer au fonds – tels ceux du canton de Genève ou de l'Union suisse des paysans – ne sont pas définitifs.

Les cantons sont libres de décider de passer par les fonds de loterie – dont les subsides sont soumis à l'approbation de commissions de répartition, en Suisse romande – ou non. Ainsi, le Jura ne recourt pas à la loterie. AG

EN BREF

VOL DE GRENADES L'appointé-chef rend ses galons

Un appointé-chef a été reconnu coupable d'avoir volé 12 grenades d'entraînement pendant l'Ecole de recrues d'infanterie 11 en 2012 à Gossau (SG). Le Tribunal militaire 7 à Coire l'a condamné vendredi à 15 mois de prison avec sursis. L'homme est aussi exclu de l'armée. ATS

DÉCHETS RADIOACTIFS Nidwald soulagé

Le Gouvernement nidwaldien gagne une deuxième manche dans sa lutte contre le stockage de déchets radioactifs au Wellenberg. Une étude d'un sismologue allemand confirme une expertise publiée en 2010 par l'Université de Fribourg: la région n'est «guère» adaptée à cet entreposage. ATS

ALLEMAGNE Un Suisse enlevé

Un avocat saint-gallois de 53 ans a été enlevé samedi et emmené en Allemagne avec sa voiture. Il a été libéré en Bavière, près de la frontière tchèque, et se porte bien, a indiqué hier le Ministère public saint-gallois. ATS

ALPES VALAISANNES Chute mortelle d'un guide

Un guide de montagne grison de 48 ans a perdu la vie hier peu après 6 h sur le glacier de Corbassière. Il a fait une chute mortelle de 20 mètres dans une crevasse lorsqu'un pont de neige a cédé à son passage. Le guide accompagnait deux clients pour effectuer l'ascension du Grand Combin. ATS

SUISSE ALÉMANIQUE Exit a pratiqué 459 aides au suicide

Exit Suisse alémanique a aidé 459 personnes à mourir en 2013. Ce sont 100 de plus qu'une année auparavant, a indiqué hier l'association d'aide au suicide. Leur moyenne d'âge est de 77 ans, contre 74 ans en 2008. ATS

PRÉVOYANCE VIEILLESSE

Des oppositions de tous côtés

La réforme de la prévoyance vieillesse rencontre un front d'oppositions à la mesure de son ampleur. Le Conseil fédéral a choisi une «approche globale, ambitieuse mais réaliste» des deux premiers piliers. La gauche le suit sur l'idée de paquet, moins dans les détails. Pour la droite, qui veut saucissonner le projet, c'est le contraire.

L'harmonisation de l'âge de la retraite à 65 ans, soit un an de plus pour les femmes, sa flexibilisation, entre 62 et 70 ans, et un financement assuré par une hausse de la TVA sont les principales réformes proposées pour l'AVS. Dans la foulée, le Conseil fédéral prévoit de consolider l'ensemble du système de retraite dans son projet mis en consultation jusqu'à hier.

En plus de l'AVS, cette réforme globale englobe une révision de la LPP. Le taux de conversion de la rente du 2^e pilier passerait de 6,8% à 6%, et les cotisations des assurés de 35 à 54 ans subiraient une forte hausse.

Personne ne conteste la nécessité d'intervenir, car, si rien n'est entrepris, les comptes du 1^{er} pilier présenteront un déficit de 9 milliards de francs par an dès 2030 vu l'évolution démographique attendu. Et cela sans compter les centaines de millions dont les caisses de la Confédération se privent à cause du manque à gagner dû aux cotisations qu'auraient

versées les travailleurs étrangers si le peuple n'avait pas dit stop à l'immigration de masse, relève le PS.

En présentant l'indispensable réforme de la prévoyance vieillesse en un seul paquet (AVS et 2^e pilier), le Conseil fédéral a fixé la barre très haut. Ce procédé permet de répartir les efforts, mais il risque aussi d'additionner les mécontents.

Ainsi gauche et syndicats soutiennent certes cette façon d'appréhender globalement le problème de la prévoyance vieillesse, mais expriment leur profonde opposition à deux des principales réformes: la baisse de 6,8% à 6% du taux de conversion du 2^e pilier, et la hausse, sans autres garanties, de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans progressivement sur six ans.

Comme une femme gagne moins au cours de sa carrière, malgré toute son activité supplémentaire non rémunérée, sa rente est également moindre. Relever l'âge de la retraite sans contrepartie, c'est condamner les femmes à la double peine, selon le camp rose-vert et les syndicats.

La Commission fédérale pour les questions féminines précise ces conditions préalables et sine qua non: l'égalité des salaires à travail égal doit enfin devenir réelle et l'activité éducative et ménagère non rémunérée doit être prise en compte dans le calcul de la rente. ATS

COURS DE SKI

Des moniteurs chinois à bonne école

Huit Chinois ont passé la saison d'hiver en Suisse, où ils ont suivi une formation professionnelle de moniteurs de ski. Une de leurs activités consistait à jouer «les ambassadeurs de l'Helvétie hivernale», en accompagnant leurs compatriotes sur les pistes de l'une des huit stations où ils séjournèrent.

Les touristes chinois «ont énormément apprécié de pouvoir prendre des leçons de ski en compagnie de moniteurs parlant leur langue maternelle», observe Riet Campell, directeur de Swiss Snowsports, à l'origine de cette initiative avec Suisse Tourisme.

Arrivés en Suisse début décembre, les moniteurs de ski, fraîchement diplômés depuis dimanche, étaient dispersés dans huit stations, dont Verbier, Villars-sur-Ollon ou encore Zermatt. Après cette «expérience exceptionnelle», ils sont repartis hier pour l'Empire du Milieu.

Suisse Tourisme et Swiss Snowsports décideront au cours



Huit moniteurs chinois se sont formés en Suisse. KEYSTONE

des prochains mois sous quelle forme ce projet se poursuivra, indiquent-ils dans un communiqué. Outre la promotion du ski suisse en Chine, c'est l'occasion d'améliorer la connaissance des besoins des touristes chinois. Leur engouement pour la Suisse se renforce en effet

d'année en année. Selon Suisse Tourisme, le nombre de leurs nuitées a frôlé le million en 2013. La Chine représente ainsi le cinquième plus important marché étranger «en termes de volume des nuitées», derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la France. ATS